



PROCÈS VERBAL

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 20 MARS 2026

Séance à 19h30

Séance ordinaire du 20 mars 2026, le Conseil Municipal de la Commune de Clermont légalement convoqué à 18 H 30, s'est assemblé à la salle Pommery – 118 Avenue des Déportés – 60600 CLERMONT, sous la présidence de Monsieur le Maire. La convocation a été adressée aux membres du Conseil Municipal par Lionel OLLIVIER Maire de la Commune de Clermont, le 16 mars 2026, conformément à l'article L. 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : M OLLIVIER, Mme GUILOINEAU, M BELLANGER, Mme GRANGE, M PORTEMER, Mme DOUREY BENOIT, M MIDA, Mme DEMONIERE, M DENYS, Mme BOVERY, M DELCROIX X, Mme MRABET, M. MINE, Mme DARRIGADE, M LAMBERT, M FAKALLAH, M BOURDIN, Mme SICARD, M SANGUINA, M FORTANÉ, M PERNIER, Mme BERAULT, M DELCROIX J, M CUSSERNE, Mme MARCHAL, M VATINEL, Mme MEUBLAT, M PLAISANCE

Absents : Mme Laëtissia OLYMPIO – Pouvoir à M OLLIVIER Lionel
Mme Emmanuelle BARBIER – Pouvoir à M DELCROIX Xavier

Absente excusée : Mme Vanessa VITANOSTRA

Secrétaire : Monsieur Xavier DELCROIX

La séance est ouverte à 19 H 30.

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Monsieur Xavier DELCROIX est élu secrétaire de séance.

2. Autorisation de cession d'une licence de débit de boissons de 4e catégorie

Rapporteur : Lionel OLLIVIER

Par délibération en date du 15 février 2021, la commune a procédé à l'acquisition d'une licence de débit de boissons de 4^e catégorie (licence IV) auprès d'un commerçant de la commune, pour un montant de **4 500 euros**.

Cette acquisition répondait à un objectif d'intérêt communal consistant à préserver sur le territoire un outil d'attractivité économique et commerciale, la délivrance de nouvelles licences IV étant aujourd'hui fortement encadrée et leur nombre limité.

La commune a récemment été sollicitée par un porteur de projet souhaitant renforcer son activité. En l'occurrence, le commerce "Cave et Terroirs", 80 rue de la République, 60600 Clermont, représenté par Mme Nadia GERAND.

Dans ce contexte, et afin de favoriser le développement de cette activité sur le territoire communal, la cession de cette licence apparaît opportune.

Par ailleurs, la réglementation applicable aux licences de débit de boissons prévoit qu'une licence qui n'est pas exploitée pendant une durée prolongée peut devenir caduque, ce qui justifie de procéder à sa cession dans un délai raisonnable.

Compte tenu de ces éléments, il est proposé au conseil municipal de procéder à la cession de cette licence au prix de 4 500 euros, correspondant au prix d'acquisition initial supporté par la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à 29 voix pour et 3 Abstentions :

- **AUTORISE** la cession de la licence de débit de boissons de 4^e catégorie appartenant à la commune au profit du "Cave et Terroirs", 80 rue de la République, 60600 Clermont, représenté par Mme Nadia GERAND, au prix de 4 500 euros ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son Premier adjoint en cas d'empêchement, à signer tout document nécessaire à cette cession ;
- **PRÉCISE** que la vente sera formalisée soit par acte notarié, soit par un acte de cession établi à cet effet entre les deux parties.

Clôture de séance à 20 h 40